



SOLIDARITÉ
enfants de Beslan

Association humanitaire partenaire officiel de la ville de Beslan (Ossétie du Nord)



20 novembre 2017 La condamnation pénale de Christian Maton « France Europe Beslan » à 3 mois de prison,(sursis),10.000 euros d'amendes et 22.000 euros d'indemnités à ses victimes ; Saluée par des dizaines de messages, Voici les plus significatifs :

Magnifique! Amitié! Dommage qu'il n'y ait plus la peine de mort, Ennio B.(Trente Italie)

Compliments pour la réussite de ce long combat, Cela n'apaise pas ma colère, j'ai découvert sur internet le rôle politique de France Europe Beslan, qui avec ses associés accuse Poutine et l'armée russe, d'avoir assassiné les enfants de Beslan ! Je suis surpris que l'ambassade de Russie leur accorde des visas . Frédéric P.(Albi)

Félicitations pour le jugement et pour votre ténacité. Mario B.(Montreuil sous Bois)

Agissements Invraisemblables Cendrine L. (Paris)

BRAVO PRINCE JBCDA (Paris)°

Cher monsieur Falavigna, Je suis heureux de savoir que, après tant d'efforts, que seul un homme comme vous, aurait pu faire, vous avez gagné! Bravo. Félicitations du fond du cœur! Quelle santé et quelle foi vous avez pour avoir mené ce long combat à la victoire! Bravo et encore bravo Maurice R. (Louveciennes) Ancien diplomate français à Moscou

Super ! Justice rendue. Toutes mes félicitations ! Lydia K (Boulogne)

Bravo pour l'issue de cette procédure contre Christian Maton. Solidarité Enfants De Beslan a beaucoup de mérite. Il était juste de se battre pour toutes ces victimes ignorées de beaucoup de personnes, en occidentFélicitations Christian B. (Caen)

Cher Henri Paul, ENFIN!!!! La vérité est reconnue.

Bravo et félicitation. Catherine et moi nous souhaitons plein de réussites à l'association et longue vie. Avec nos artistiques pensées Nicolas T.(Paris)

Voilà au moins une bonne nouvelle, Henri Paul. Reçois toutes mes amitiés Georges.B.(Blois)

Félicitations. Ahurissant ces 7 années de confusions ! Ce Maton est un individu nuisible Cordialement Joel B (Paris)

Je ne me doutais pas que des individus osent commettre de tels agissements contre un beau projet d'amitié avec les victimes du terrorisme ! et si longtemps ! Bravo et fier de vous.... Philippe R. (Paris).

Bravo, je suis heureuse ! Oser s'attaquer aux enfants victimes du terrorisme ! des années de lâches agressions, enfin condamnées . Garcia C.(Charenton)

Je ne comprends pas pourquoi la justice a mis 7 ans à condamner cet individu qui s'est approprié nos conversations et nos fichiers ! Jean Marc M.. (Bordeaux I)°

Un grand merci pour la réussite de ce combat pour nos valeurs, nous espérons enfin ne plus être harcelés par cet individu, qui vous a détourné nos adresses internet.

Dominique G..(Boulogne Billancourt)